



HAL
open science

L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales

Pierre Dérioz

► To cite this version:

Pierre Dérioz. L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales. L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales, Jun 2008, Nîmes, France. document de 23 p. incorporé à un CDrom. halshs-00363625

HAL Id: halshs-00363625

<https://shs.hal.science/halshs-00363625>

Submitted on 23 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche
opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales**

Pierre Dérioz

Géographe, Université d'Avignon
UMR 5194 – Pacte – Territoires
équipe Cermosem

Mots-clés :

Paysage – Territoires – Représentations sociales – Démarches opérationnelles – Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Tout à la fois concept fondateur et objet scientifique longtemps controversé au sein de la géographie française, le paysage fait aujourd'hui incontestablement partie des thèmes d'étude majeurs de la discipline, si l'on en juge par le nombre des manifestations et des programmes de recherche qui lui sont dédiés (Terrasson, 2007), ou encore par le nombre des thèses dont la thématique fait référence à la dimension paysagère – le mot « paysage » apparaît dans le titre de plus de quatre-vingt parmi celles soutenues entre 1998 et 2008 (Fourault-Cauët, 2007). Pour autant, la question de sa définition scientifique fait encore souvent l'objet, dans ces multiples travaux, de développements introductifs un peu embarrassés par l'apparente polysémie du terme, laquelle découle principalement d'une oscillation entre deux approches du paysage, tantôt saisi comme la combinaison localisée de caractères matériels « objectifs », visibles, éventuellement mesurables, et liés entre eux par des relations multiples de type systémique, tantôt seulement considéré comme une représentation subjective de l'environnement, un « regard » singulier dont l'existence est indissociable de celle de l'observateur, individu ou groupe social. Je reviendrai un peu plus loin sur ce vieux débat et sur la valeur heuristique de cette « tension » interne au paysage (Wylie, 2007).

Toutefois, s'il relève à coup sûr du champ disciplinaire de la géographie, le paysage ne lui appartient pas de manière exclusive, et une rapide exploration bibliographique révèle qu'un grand nombre de sciences très diverses s'y sont également intéressées, pour certaines depuis fort longtemps, pour d'autres plus récemment. Parmi elles, quelques-unes relèvent plutôt des sciences de la nature, comme l'agronomie (Lizet & De Ravignan, 1987 / Deffontaines, 1998) ou l'écologie – notamment l'écologie du paysage (Burel & Baudry, 1999) –, et beaucoup relèvent des sciences humaines : dialoguant par articles interposés, souvent au sein des mêmes ouvrages, on retrouve là des sociologues et des ethnologues (De la Soudière, 1991 / Berlan-Darqué & Kalaora, 1991 / Billaud, 2001), des anthropologues (Sansot, 1982), des économistes (Napoléone, 2003), des historiens (Baridon, 2006 / Walter, 2004), des archéologues (Chouquer, 2000), des philosophes (Roger, 1997 / Marcel, 1989 et 2006), des spécialistes de la littérature (Collot, 2000), des urbanistes (Desportes, 2005), des architectes (Giorgis, 1995 / Thwaites & Simkins, 2007), des plasticiens (Cuenco, 1982), et bien sûr des paysagistes (Lassus, 1994), sinon même des juristes (Fromageau, 1993), en particulier depuis que la loi « Paysage » du 8 janvier 1993 a renforcé la place de cette thématique dans le droit national. Les références bibliographiques qui précèdent, choisies à dessein dans le champ de la recherche française¹, n'ont pas d'autre ambition que de suggérer quelques pistes,

¹ A une exception près...

et sont évidemment bien loin de rendre compte de l'ampleur et de la diversité du corpus considérable constitué autour du paysage.

La question de l'interdisciplinarité des recherches sur le paysage, du coup, apparaît au sociologue Jean-Paul Billaud (2001) en bonne part « tautologique », tant, dit-il, « *la justification même d'un tel objet passe par les entrecroisements que tente de construire la démarche interdisciplinaire* ». Plusieurs auteurs voient notamment dans la thématique paysagère une charnière privilégiée entre les sciences de la nature et celles de la société, avec toutes les difficultés d'ordre sémantique et méthodologique que comporte le « passage de frontières » (disciplinaires) (Jollivet, 1992), et la nécessaire dialectique entre assise disciplinaire et construction interdisciplinaire qui en découle : Georges Bertrand (1998), s'interrogeant sur l'éventuelle émergence d'une « science diagonale » de l'environnement, imagine l'élaboration d'un corpus central commun, « *sémantique et conceptuel, centralisateur et hybridé* », dont le paysage serait l'un des mots-clés, et autour duquel un système de « *couplage-découplage* » permettrait aux différentes disciplines de conserver leur autonomie tout en collaborant et en échangeant.

Focalisée sur l'analyse de la relation homme-environnement, la psychologie environnementale est à l'évidence partie prenante de ce dialogue interdisciplinaire, et le thème choisi pour ces premières journées scientifiques – interdisciplinarité et gestion environnementale – témoigne d'ailleurs de cette préoccupation. Les travaux de la psychologie environnementale sur les perceptions, les représentations et les pratiques sociales de l'environnement – comme du reste la plupart des thématiques particulières (transports urbains, risques, ressources en eau, mixité sociale...) auxquels ils s'appliquent – recoupent très largement les interrogations des géographes, et conduisent ainsi à rechercher les bases conceptuelles d'une coopération disciplinaire : la présentation de l'approche paysagère, qui fait l'objet de cette contribution, s'inscrit dans cette logique, en s'intéressant à un objet complexe, situé à l'interface nature-société (Bertrand, 1978) mais aussi matérialité-représentations (Luginbühl, 1998), commun à de nombreuses disciplines, fréquemment mobilisé depuis une trentaine d'années dans le cadre de démarches opérationnelles, et pourtant relativement peu exploré (sinon même délibérément écarté) par la psychologie environnementale (Moser & Weiss, 2003 – Gifford, 2007).

Un objet d'étude légitimé par une demande sociale confuse et multiforme mais incontestable.

Si mal connue et si complexe soit-elle (Luginbühl, 2001), il existe bien, à tout le moins dans les pays développés, une demande sociale en matière de paysage qui semble s'être affirmée depuis à peu près un quart de siècle. Elle s'enracine d'abord dans le développement et la démocratisation du phénomène touristique tout au long du XXe siècle, avec une nette accélération après-guerre, qui repose en bonne partie sur l'attractivité de paysages reconnus et vantés par les guides, qu'il s'agisse de paysages de « nature » (paysages montagnards, côtes rocheuses...), de paysages « campagnards » (paysages viticoles, paysages de terrasses, vieux villages perchés...) ou de sites urbains remarquables (mais le mot « paysage » est moins couramment usité pour les « vues » et les « ambiances » de la ville). Face à l'opportunité économique que représente la fréquentation touristique des paysages, les différentes échelles territoriales – dans le cas français les régions, les départements, et des intercommunalités telles que Parcs Naturels Régionaux, Pays, communautés de communes et communautés d'agglomération... – participent à la cristallisation des représentations paysagères en intégrant la qualité et/ou la diversité de leurs paysages au processus de construction et de promotion de leurs identités territoriales propres (Arcuset, Bachimon & Dério, 2008).

Cette évolution participe du glissement contemporain décrit par Martine Berland-Darqué et Bernard Kalaora (1991), du « pittoresque » vers le « tout paysage », qui étend la réalité paysagère à l'ensemble du territoire et y englobe dorénavant les « paysages ordinaires » (Luginbühl, 1989 – Bigando, 2004) et jusqu'aux paysages « dégradés » des friches agricoles ou industrielles. Il s'agit là d'une évolution confuse, aux significations enchevêtrées, qui se manifeste à la croisée de l'intérêt du public et de son investissement croissant par rapport à son « cadre de vie » – constitué en paysage à l'occasion du choix d'un lieu de résidence, principale ou secondaire, ou encore d'actions collectives d'opposition à tel ou tel projet d'aménagement, autoroute ou ferme éolienne... –, et de sollicitations extérieures, politiques ou administratives, qui interpellent les habitants sur leurs représentations ou leurs préférences paysagères et, ce faisant, les conduisent à regarder comme autant de paysages les espaces où s'inscrivent leurs pratiques quotidiennes (Lelli, 2000). Articulée avec la sensibilité environnementale apparue dans les années 60-70 sans se confondre avec elle, cette préoccupation paysagère est souvent, tout comme elle, bien loin de déboucher sur des représentations cohérentes ; comme le souligne Yves Luginbühl (2001), ces dernières s'élaborent à trois échelles différentes au moins, « globale » (celle des modèles paysagers et des discours culturellement dominants), « locale » (celle du territoire pratiqué de façon quotidienne) et « individuelle » (celle des expériences personnelles et familiales), et elles se combinent ou s'opposent, selon les cas, avec bien d'autres représentations du territoire², liées au souci du développement économique, à la recherche de l'équité sociale, à des objectifs de rationalité spatiale ou technique, ou encore à des préoccupations environnementales...

Cet éveil collectif au paysage, tantôt marqué, tantôt diffus, et qui peut parfois prendre la forme d'un rejet catégorique de la référence paysagère lorsqu'elle va trop directement à l'encontre de projets et d'intérêts, en matière d'urbanisme par exemple, procède aussi, de toute évidence de l'ampleur et de la rapidité des bouleversements paysagers depuis le milieu du XXe siècle, depuis les effets de la déprise rurale et ceux de l'adaptation brutale des campagnes aux exigences de l'agriculture moderne jusqu'à l'explosion des espaces périurbains ou au remodelage des centres anciens des villes (Béringuier & al., 1999). Parfois assimilés à une « crise du paysage » (Collomb et al., 1989) ou à un processus rapide de « banalisation » (Pitte, 1989), ces transformations ont pu être vécues chez les individus et les sociétés locales qui y étaient confrontés sur le mode de la perte de repères identitaires ou sur celui de la dépossession, et ont induit en réaction diverses attitudes conservatoires, sous jacentes dans la mise en œuvre de mesures de protection, de restauration et de patrimonialisation. Hélène Hatzfeld (2006) voit du reste dans leur multiplication l'un des principaux indicateurs de cette « *demande de paysage* » contemporaine.

La généralisation de l'intervention de professionnels de plus en plus nombreux et de plus en plus divers autour du paysage, enfin, qui peut également être considérée comme la résultante de cette demande exprimée sous des formes variables par les particuliers, les entreprises ou les pouvoirs publics, contribue en retour à un élargissement tant qualitatif que quantitatif de l'offre de services, et alimente incontestablement le mouvement général de prise en compte du paysage. Stimulé par l'adoption de textes règlementaires, par l'apparition de nouveaux outils administratifs – labels paysagers, plans de paysage, chartes paysagères... –, ou encore l'émergence de nouveaux standards d'aménagement – les giratoires, par exemple –, le travail sur le paysage peut alors prendre des formes très différentes, dont les unes relèvent

² Ainsi, par exemple, l'adhésion au discours dominant dénonçant la déprise agricole et vilipendant les paysages de friches s'accompagne-t-il souvent chez les chasseurs de sanglier du Haut-Languedoc héraultais, y compris lorsqu'ils siègent dans les conseils municipaux, d'une défense – au moins passive – des espaces en déshérence et aujourd'hui en partie boisés qui constituent leurs territoires de battue. L'éventuelle réouverture de ces milieux par l'installation d'éleveurs leur apparaît dans ces conditions à la fois comme une dépossession et comme une entrave à leur pratique cynégétique (Dérioz, 1994).

directement de la conception à différentes échelles, et les autres davantage de l'expertise : en la matière, le paysage peut aussi bien constituer en lui-même l'objet d'analyse, d'inventaire, de diagnostic, d'évaluation ou de gestion, que représenter une clé ou un outil particulier pour aborder des problématiques territoriales plus larges et plus complexes.

L'arrimage contemporain de la notion de paysage à celle de territoire, que confirme par exemple la définition adoptée par la Convention Européenne du Paysage³, consacre cette double approche et ce double usage : cadre de vie, patrimoine commun et le cas échéant ressource territoriale via l'activité touristique ou la plus-value immobilière qu'il génère (Déroiz, 2004), le paysage recèle aussi des informations sur les territoires eux-mêmes, ainsi que sur les différentes manières dont leurs habitants – ou leurs visiteurs – se les représentent, et il peut donc être mobilisé au service de la connaissance des uns et des autres. « *Connaître les paysages pour ménager les territoires* » se proposait ainsi le Programme Paysage Méditerranéen⁴ financé par le Conseil Régional de PACA au début des années 90, en ouverture du chantier de l'Atlas régional des paysages. Une dizaine d'années plus tard, la plaquette éditée par l'Union Régionale des C.A.U.E.⁵ de Midi-Pyrénées (2000), intitulée « *Paysage et projet de territoire en Midi-Pyrénées* », affirme encore plus clairement cette ambivalence de la place du paysage au sein des territoires : « *Le paysage, écrit le Président de l'U.R.-C.A.U.E. dans son éditorial, qui associe les dimensions spatiale, culturelle et environnementale, constitue un moyen pour donner du sens aux démarches de territoire en les rattachant au terrain et en permettant la participation de l'ensemble des acteurs concernés. Car, au-delà d'une meilleure qualité du cadre de vie, le paysage est une ressource fragile et évolutive qui rime avec développement local de qualité. Par ailleurs, le paysage, affaire de tous, est un moyen de faire partager le projet de territoire en faisant participer l'ensemble des acteurs, condition nécessaire pour un développement durable.* »

La citation est un peu longue, mais elle renferme un nombre assez remarquable de mots-clés, et elle offre une formulation plutôt cohérente, sinon de la demande sociale, du moins de l'offre d'expertise en matière de paysage, appliquée aux territoires dans leur globalité – paysages remarquables et paysages ordinaires. Elle témoigne également de la largeur du spectre d'utilisation de ce qu'elle appelle « l'outil paysage », comme « *lien entre l'enjeu "territoire" et la démarche de "projet"* », et renforce l'évidence d'une approche « *nécessairement pluridisciplinaire et transversale* », qui pose inévitablement la question préalable de la construction d'une définition commune.

Pour en finir avec la polysémie : l'enjeu de la définition du paysage

Qu'il s'agisse d'amorcer une réflexion avec des acteurs locaux ou d'organiser une recherche avec des partenaires issus d'autres disciplines, la phase initiale d'élaboration d'un sens commun, qui peut réclamer un temps plus ou moins long, est essentielle. Si, comme le rappelle Monique Barrué-Pastor (1992), le projet de se doter d'un langage commun s'avère rapidement irréalisable, il importe néanmoins d'établir un consensus suffisant sur les termes fondateurs de la démarche. Le mot paysage, sur ce plan là, présente au moins l'avantage de

³ Le paysage s'y trouve défini comme une « *partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » (Florence, 20 octobre 2002)

⁴ Programme réalisé en collaboration entre la DIREN, l'ARPE (Agence Régionale pour l'Environnement), la Fédération Française du Paysage, le Centre méditerranéen de l'environnement et l'Ecole d'architecture de Marseille-Luminy. Réalisés depuis la toute fin des années 90, les atlas départementaux des paysages de PACA sont accessibles en ligne (c'est en cours de réalisation pour celui des Bouches-du-Rhône, dont la version papier remonte à 1998) sur le site <http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Atlas-de-paysages->.

⁵ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

son appartenance au registre courant, qui ne constitue certes pas une garantie contre les ambiguïtés et les malentendus, mais offre un point de départ. Non que les approches scientifiques du terme soient à proscrire, mais négliger ce point de départ reviendrait la plupart du temps à laisser de côté le sens initial de la « commande », lorsqu'il s'agit d'une démarche opérationnelle, même si rien ne s'oppose à ce que la démarche collective précise, enrichisse ou spécifie par la suite la définition de départ. Les choses, d'ailleurs, sont-elles aussi compliquées qu'on a bien voulu le dire, et le paysage est-il aussi « incurablement polysémique » que l'ont affirmé certains, notamment au sein de la géographie ?

Au-delà des points de détail, deux questions fondamentales, liées entre elles, ont fait débat dans le « grand forum du paysage » que Michel Baridon (2006) a vu se constituer dans les années 1990, sans doute même durant la décennie précédente. La première de ces questions, déjà évoquée en introduction, porte sur la nature du paysage, matérielle ou idéale. La seconde touche à son universalité, dans la mesure où l'apparition en Occident de la sensibilité au paysage, concomitante de ses premières représentations picturales et de l'invention du mot, remonte seulement au quinzième siècle (Luginbühl, 1989 – Cauquelin, 2000 – Roger, 1997), et où à l'inverse de nombreuses autres cultures, à l'exception des civilisations extrême-orientales, ne possèdent pas vraiment d'équivalent de la notion occidentale de paysage (Berque, 1995). Sans grande incidence pour les tenants d'une approche exclusivement matérielle du paysage, cette seconde question prend tout son sens si l'on se place seulement dans le champ des représentations psychosociales. A la lumière d'un certain nombre d'écrits récents, et surtout à travers l'expérience de la pratique opérationnelle du paysage dans des champs thématiques différents, à des échelles et avec des partenaires variés, il semble cependant possible de dépasser en partie ces deux débats, et de mettre sur la table de la collaboration interdisciplinaire non pas une définition rigide du paysage, mais un cadre théorique à la fois ferme et relativement ample.

Comme le préconise Georges Bertrand (1996), il faut tout d'abord « *exalter la polysémie* », et considérer que tout l'intérêt et toute la richesse du concept de paysage réside dans sa dualité, ou plus précisément dans sa position à l'interface entre les systèmes environnementaux, dont il représente une traduction multisensorielle directement perceptible, et les représentations individuelles ou collectives concernant l'environnement lui-même et son apparence, mais aussi les rapports sociaux, les stratégies et les projets qui s'y déploient. Selon John Wylie (2007), qui voit là un bon terreau pour les réflexions interdisciplinaires, « *landscape is tension* », tension entre proximité et distanciation, entre observation et habitation de l'espace, entre regard subjectif et entité objective (« *landscapes are not just about what we see but about what we look* »), entre nature et culture... Il ne saurait avoir d'existence pleine et entière hors de cette double nature, qui impose l'inscription constante de la réflexion dans une perspective dialectique, mais la situe du même coup dans une position fondamentalement transactionnelle, à la charnière entre une réalité géographique mobile, dont les formes découlent des multiples interactions entre processus physiques spontanés et action anthropique, et l'élaboration de représentations mentales individuelles et collectives de cette réalité, qui pilotent les décisions sociales et rétroagissent ainsi directement sur la production du réel. La dualité du paysage est donc constitutive de sa définition, et détermine sa valeur heuristique.

En tant qu'expression perçue de la réalité matérielle, le paysage peut être abordé comme une physionomie de l'espace (ou du territoire), offrant une combinaison complexe et organisée d'éléments divers, accessible de manière globale à notre système sensoriel dans son ensemble⁶ – le visuel joue un rôle prépondérant, mais tous les sens sont sollicités (Lebreton,

⁶ Une « *partie de territoire, visible par un observateur, où s'inscrit une combinaison d'objets, de faits et d'interactions dont on ne voit, à un moment donné, que le résultat global* » proposait en 1973 le géo-agronome Jean-Pierre Deffontaines.

2006). A la différence de ce que montrent les constructions cartographiques, avec lesquelles il ne se confond pas, le paysage correspond à une vision plus ou moins tangentielle de l'espace, inféodée à un point de vue et variant donc selon la localisation spatiale de ce dernier : quelles que soient les procédures mises en œuvre, il est donc toujours un composé spatial « instable », à la délimitation délicate et jamais irréfutable, qui pose tout particulièrement aux géographes le problème de la conception de sa cartographie (Ormaux, 1987) ; quoique susceptible d'être appliqué à de grandes étendues par généralisation typologique – le paysage provençal, le paysage sibérien... –, il correspond, lorsqu'il renvoie à la perception d'un territoire précis, à une échelle spatiale intermédiaire, qui n'est ni celle des objets qui le composent, ni l'échelle régionale⁷. Ce reflet du territoire, enfin, est par essence dynamique, ses mutations résultant d'un faisceau complexe de processus dysharmoniques dont les rythmes divergent souvent profondément d'un élément constitutif à un autre (Dervieux & Picon, 1997).

En tant que représentation mentale et objet discursif, le paysage correspond à une reconstruction intellectuelle synthétique de la réalité multisensorielle issue de nos perceptions primaires, pilotée par la mémoire de nos expériences individuelles antérieures et par les modèles socio-culturels dont nous sommes porteurs – plus ou moins cohérents et compatibles les uns avec les autres –, mais également conditionnée par nos affects et notre relation aux autres. Dans cette acception large, l'« expérience paysagère » peut être regardée comme une modalité primordiale et universelle de notre expérience de l'environnement⁸, et semble se rapprocher de « *l'expérience environnementale* » telle que la définissent le psychologue environnemental David Uzzell et l'architecte Ombretta Romice (2003). Son analyse renvoie clairement aux quatre fonctions que Jean-Claude Abric (1994) assigne aux représentations sociales : une fonction première de cognition, permettant de connaître, d'interpréter et d'évaluer notre environnement, de manière inégalement efficace selon la pertinence et la richesse des références mentales qui nous permettent de « lire » le paysage ; dépendantes de la première, une fonction d'orientation de l'action (projection en retour d'une intention sur l'environnement) et une fonction justificatrice de nos pratiques ; une fonction identitaire, enfin, qui puise dans la reconnaissance et l'appropriation symbolique du paysage des éléments qui contribuent à la construction des identités individuelles et collectives, fonction tout particulièrement à l'œuvre au sein des phénomènes de territorialisation (Walter, 2004).

Selon les époques, les cultures et même les groupes sociaux, cette expérience paysagère a pu prendre des formes différentes, et sa cristallisation en « paysage » au sens où l'ont progressivement défini l'esthétique des élites de la Renaissance occidentale, celle des Lumières, puis celle du « pittoresque » peu à peu « mis en tourisme » à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en constitue incontestablement une modalité très particulière : François Tomas (1994) voit ainsi dans « l'invention du paysage »⁹ l'apparition d'« *un concept fondamental de la modernité occidentale* ». Pour autant, cela ne paraît pas devoir restreindre la réflexion sur et par le paysage aux seules sociétés occidentales, ne serait-ce que parce que toutes les sociétés ont développé à leur manière ce que Augustin Berque (2000) désigne par le terme de « *médiance* », « *...complexe orienté à la fois subjectif et objectif, physique et phénoménal, écologique et symbolique* » qui constitue la relation d'une société à son espace et à la nature¹⁰ ; plusieurs études récentes attestent d'ailleurs de l'existence d'une sensibilité paysagère dans des cultures où le mot lui-même n'existe pas (Pérez, 1997 – Baridon, 2006). A cela s'ajoute d'une part la banalisation contemporaine de la notion de paysage et son

⁷ « *Il n'y a de paysage que local* » souligne Jean-Marc Besse (2000), commentant les écrits du neuropsychiatre Erwin Strauss.

⁸ Renée Rochefort (1978) la qualifie d'« *expérience primordiale de paysage* ».

⁹ L'expression est celle de la philosophe de l'esthétique Anne Cauquelin (1989).

¹⁰ Augustin Berque (1995) associe la médiance à l'existence, commune à l'humanité entière, d'un « *proto-paysage (...)* rapport visuel qui existe nécessairement entre les êtres humains et leur environnement. »

extension à la totalité de l'espace, processus pour lequel Bernard Debarbieux (2007) propose le néologisme d'« *empaysagement* »¹¹, d'autre part l'effet de domination des références culturelles occidentales inhérent à la mondialisation, y compris les références paysagères, dont l'usage s'étend incontestablement dans la sphère économique à la faveur du développement du tourisme et de sa diffusion planétaire, sans que le résultat de leur hybridation avec les représentations locales préexistantes soit généralement bien connu.

Quel que soit le contexte, avec ou sans référence explicite au terme lui-même, il apparaît donc possible de situer le travail, de manière privilégiée, à la jonction entre les physionomies de l'espace matériel dans lequel s'inscrivent les pratiques sociales et les représentations de ces physionomies perçues qui sous-tendent ces pratiques, la dualité du paysage induisant nécessairement une approche de type systémique. Dans la mesure où nombre des phénomènes qui le déterminent ne sont pas directement perceptibles, et où il conserve toujours une part d'opacité, le paysage ne saurait toutefois être considéré comme formant un système à lui tout seul (Brossard & Wieber, 1980), mais plutôt comme une composante complexe des systèmes territoriaux, et une « entrée » privilégiée pour en faire l'analyse.

Un outil polyvalent pour l'analyse des territoires et la médiation environnementale

Il n'est évidemment pas question ici de s'engager dans l'étude « académique » du paysage pour lui-même, mais de le mobiliser en tant que source d'information synthétique sur les territoires et leurs transformations, et de l'analyser en tant qu'élément actif du système territorial – selon les cas, ressource, handicap ou contrainte... –, contribuant à ses propres mutations : d'une part parce que les enseignements de l'écologie du paysage montrent combien les formes, les structures et les arrangements spatiaux du paysage sont susceptibles de conditionner les fonctionnements des écosystèmes (Baudry & Merriam, 1988) ; et d'autre part dans la mesure où les significations et les valeurs que lui attribuent chacun des groupes d'acteurs conditionnent pour partie leurs décisions en matière de d'aménagement, de gestion ou de protection de leur environnement. A la condition d'être correctement interprétés, traits et caractères des physionomies paysagères révèlent ainsi la mécanique d'un territoire, et enregistrent en continu les effets de ses dynamiques spatiales, environnementales et sociales ; les significations qu'il revêt confèrent de la sorte au paysage un rôle d'outil au service de l'analyse, du diagnostic, de l'évaluation et du suivi territorial, qui opère dans trois registres superposés – les trois *fonctions* « *i* » du paysage (Dérioz & Laques, 2004) : source d'information directement et immédiatement accessible, précieuse sur des territoires où les autres sources – bibliographiques, cartographiques, statistiques... – s'avèrent lacunaires, peu fiables ou absentes (Laques, 2003), le paysage remplit d'abord une fonction première d'*initiation* au territoire et à son intelligence. Il permet de s'approprier un « terrain », de prendre la mesure d'une problématique, de se poser des questions, de formuler des hypothèses ; comme le dit Jean-Pierre Deffontaines (1998), il « *pose plus de questions qu'ils n'en résout, mais il en pose de bonnes* »...

Au-delà de cette première approche plutôt inductive, le recours à d'autres sources d'information permet la mise en relation de certaines physionomies paysagères – ou de certains de leurs composants – avec des phénomènes précis de toute nature, et leur attribue une signification, dont ils deviennent en quelque sorte les « marqueurs ». Transformés en *indicateurs* à différentes échelles, seuls ou en combinaison avec des marqueurs d'autre nature,

¹¹ « *L'empaysagement désigne (...) un tournant dans la façon qu'ont les sociétés contemporaines de se penser elles-mêmes et de penser leur inscription matérielle par l'entremise de la représentation et de l'action paysagère.* »

les éléments de paysage préalablement identifiés et « étalonnés » peuvent être transposés sur des espaces similaires, sur lesquels ils contribuent à faciliter les phases d'analyse et de diagnostic, comme ils trouvent leur place dans la batterie de témoins qui permettent de suivre l'évolution d'un phénomène, ou d'observer les mutations d'un territoire. A un instant « t », et moyennant un travail initial de décryptage des processus à l'œuvre et de repérage de leur traduction dans les paysages, l'inventaire minutieux d'un certain nombre d'indicateurs physiologiques tels que friches herbeuses en continuité de zones bâties, parcelles agricoles mal entretenues, voiries nouvellement créées ou élargies, pavillons récents ou en chantier, étendue et localisation des terrains à bâtir, ou encore présence et degré de qualité des rénovations dans le bâti ancien, fournit un moyen efficace d'appréhender, par exemple, le fonctionnement d'un front d'urbanisation à la périphérie d'une grande agglomération, ou au contraire les dynamiques d'extension pavillonnaire plus diffuses et plus contrastées d'un secteur d'arrière-pays (Dérioz, 2003). Là encore, il ne s'agit pas de se borner à la seule analyse paysagère, mais toujours de croiser les informations qu'elle est susceptible d'apporter « à la demande » – il suffit de répéter périodiquement les passages pour voir les situations évoluer (ou pas) – avec les données sur les permis de construire, les statistiques démographiques, les cartes et les photographies aériennes, ou encore les entretiens avec les acteurs locaux ...pour lesquels l'entrée « paysage » se révèle aussi souvent fructueuse.

Même s'il est possible (et légitime) de développer des discours savants sur le paysage, il demeure en effet un objet commun, partagé par tous les acteurs d'un territoire en dépit de lectures interprétatives et de projections divergentes. « *Le paysage, c'est l'affaire de tous !* » proclame ainsi le Cédérom retraçant vingt années d'action et d'animation autour du paysage en Vallée de la Bruche (Bas-Rhin) (C.C. de la Haute-Bruche, 2005), qui ont débouché sur l'élaboration d'une Charte Paysagère. Mot simple relevant du registre courant, sans connotation scientifique immédiate, il ne produit guère l'effet inhibiteur que l'on rencontre avec des termes plus techniques, dans la mesure où ce dont il s'agit de parler, c'est ce que l'on voit, ce que l'on ressent, ce que l'on apprécie ou ce que l'on rejette... Sur ce terrain-là, chacun a le sentiment de détenir sa part de vérité, pourvu que la notion même de paysage soit initialement définie et précisée conjointement avec l'ensemble des interlocuteurs (Michelin & Joliveau, 2005)¹². Parce qu'il facilite alors la libération de la parole – l'autre versant de sa fonction *initiatrice* –, le paysage se prête tout particulièrement à la mobilisation des acteurs, à l'échange, au débat, à la confrontation des points de vue.

Car derrière le paysage, par l'intermédiaire d'une multitude de fils sur lesquels il suffit de tirer avec prudence et discernement, c'est l'ensemble de la réalité territoriale qui se met en place : la fonction *intégratrice* des physiologies paysagères suggère les interrelations, reliant par exemple le développement des friches à l'ensemble de la problématique agricole puis au décalage avec l'image touristique affichée pour les « Cévennes méridionales » en Pays Viganais (Dérioz, 2008)¹³, comme elle inscrit spontanément la réflexion collective dans la durée, aussi bien celle du passé (paysages antérieurs de référence et évolutions qui ont conduit à la situation contemporaine...) que celle du futur (poursuite des tendances observées, projection des craintes ou des attentes, scénarisation des hypothèses d'évolution...), « *l'approche paysagère, notent de même Yves Michelin et Thierry Joliveau, générant d'elle-même un effet prospectif* ».

¹² Yves Michelin et Thierry Joliveau rappellent la méfiance dont peut faire l'objet le paysage en zone rurale, s'il est perçu comme « *une notion citadine esthétisante* », susceptible d'être porteuse d'autres représentations du territoire que celles des locaux.

¹³ La démarche d'animation (2004-2005) dont il s'agissait s'adressait principalement aux acteurs économiques locaux du développement touristique, et les invitait à s'interroger sur les pistes de valorisation des paysages de la Communauté de Communes du Pays Viganais, et sur l'évaluation de la ressource qu'ils représentaient pour le territoire.

La démarche, bien évidemment, ne va jamais d'elle-même, et elle vise davantage la clarification que le consensus : dès que l'on dépasse l'image pour toucher aux processus, aux lieux et aux enjeux, les conflits ouverts ou sous-jacents s'expriment, sans qu'il soit nécessairement possible de les dépasser. Dans sa dualité, l'approche paysagère offre cependant constamment à l'animateur la possibilité de changer de registre, de revenir vers la matérialité des physionomies paysagères (visite de terrain, travail sur photographies, travail sur carte...), de la confronter avec les manifestations tangibles des représentations collectives « affichées » (analyse des guides touristiques, des dépliants touristiques, des cartes postales, des documents politico-administratifs à visée stratégique...), ou de reprendre l'exploration interactive de représentations individuelles et/ou collectives qui se révèlent parfois en décalage absolu tant avec la réalité du terrain qu'avec le discours apparemment dominant. Outre cette transaction entre matérialité du territoire et représentations (ou discours), le débat autour du paysage met aussi constamment en perspective l'une par rapport à l'autre la dimension individuelle des acteurs, celle des projections, des pratiques et des stratégies personnelles mais aussi celle des espaces appropriés, avec la dimension du projet collectif, appliqué à un territoire – et à un paysage – communs.

De la description et de l'évaluation d'un espace à la compréhension des mutations qui le traversent, de l'analyse de ses images à l'inventaire des pratiques sociales, de l'animation d'une démarche collective à la mise en place d'une médiation par rapport à un projet les usages du paysages se révèlent variés, souvent combinables entre eux, ou avec d'autres approches. Les champs thématiques abordés, de la mise en place d'une opération locale agri-environnementale (Dérioz & Laques, 1996) à la réflexion sur la cohabitation entre collectivité locale et grande industrie (Fortin, 2005), en passant par l'identification de zones à enjeux paysagers dans des projets de développement local (Guisipelly & Fleury, 2007), ou par l'analyse du marché foncier en zone périurbaine (Napoléone, 2003), ne sont pas moins nombreux. Les matériaux travaillés – physionomies paysagères à différentes échelles, photographies, cartes, archives iconographiques, écrits de toute nature, discours direct, enquêtes... – sont eux-mêmes très divers. Il n'existe donc pas à proprement parler de « méthode paysagère », mais plutôt une gamme très ouverte de démarches, qui s'inscrivent toutes dans la dualité et la complexité du paysage, mais adaptent outils et progression – et ajustent les définitions des principaux concepts – en fonction des thématiques, des enjeux, des objectifs, des échelles et des contextes territoriaux, des partenaires mobilisés et, le cas échéant, de la diversité des disciplines scientifiques représentées.

Les enseignements d'une démarche opérationnelle : le diagnostic paysager du PNR du Haut-Languedoc.

Si, du côté de l'équipe scientifique, elle met seulement en jeu des géographes, la démarche opérationnelle choisie pour illustrer cette réflexion sur l'outil « paysage » témoigne en revanche à la fois de la nécessité d'une réelle plasticité méthodologique, de l'efficacité de cet outil en matière de diagnostic territorial, et des difficultés de la mise en œuvre d'une approche participative dans un contexte local où certains acteurs se méfient tout autant du paysage que de la participation (Dérioz & al., 2008). Commencé fin 2004 sous la forme de la mise en place d'un outil de veille territoriale fondé sur un suivi paysager, un temps laissé en suspens faute de validation politique claire du projet par le Comité Syndical et le nouveau Président élu en mars 2005, le travail s'est réorienté courant 2007 vers la réalisation d'un diagnostic territorial évaluatif du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, fondé sur l'analyse de ses paysages, préalable à la révision de sa Charte et au renouvellement de son classement par l'Etat, qui interviennent en 2009.

Fondé en 1973, le PNR du Haut-Languedoc appartient à la première génération des Parc Naturels Régionaux, et souffre depuis son origine d'un problème de cohésion et de cohérence territoriale, lisible dans le faible degré d'appropriation de l'institution par les habitants, non exclusif il est vrai, au bout de 35 ans, d'un certain attachement (Dérioz, 1997 et 2007). Ceci tient en large part à une histoire mouvementée, marquée par de longues phases de relative paralysie dues aux affrontements politico-juridiques entre les deux régions dont il relève (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), mais également à l'hétérogénéité structurelle d'un territoire très étendu (261 000 ha, 93 communes), à cheval sur deux départements (Tarn et Hérault), presque aussi composite au plan de ses sociétés locales qu'au plan de ses paysages – du méditerranéen pur à l'océanique et au montagnard (Dérioz, 2004).

Le premier objectif du diagnostic (fig. 1) était donc de faciliter la prise en compte de cette diversité interne, à la fois physique et socio-économique. La charte en vigueur, adoptée en 1999, avait déjà privilégié l'entrée par le paysage en prenant appui sur un diagnostic paysager en forme de typologie spatialisée¹⁴, définissant dix-sept « entités paysagères » et trois espaces de transition, qu'il s'agissait de reprendre et de rénover à dix ans d'intervalle. Le découpage élaboré courant 2006 ne remet pas fondamentalement en cause celui de 1998, mais il s'en distingue cependant par plusieurs modifications importantes (fig. 2), qui résultent à la fois de la réappréciation de certains caractères du terrain comme de la position des limites entre « types paysagers », et des échanges avec les chargés de mission du Parc (et à travers eux avec les élus) : pour avoir requis un travail très méthodique de relevé de terrain et de cartographie, la typologie produite ne prétend pourtant nullement à un statut scientifique intangible. Elle constitue simplement un outil, ajusté au plus près avec ceux qui vont être appelés à l'utiliser, pour penser l'hétérogénéité du territoire, évaluer la diversité de la ressource paysagère et spatialiser les enjeux. Comme n'importe quel outil, il est appelé à s'user, au contact des mutations territoriales, des problématiques émergentes ou des projets nouveaux, avant d'être à son tour remplacé.

De la même manière, au-delà de la simple caractérisation de chaque type paysager (fig. 3), l'identification des enjeux (fig. 4) puis l'analyse des dynamiques territoriales (fig. 5) reposent sur une pratique itérative permanente entre le paysage lui-même et les représentations des acteurs du territoire, telles que les révèlent « à froid » la consultation de très nombreux documents (dépliants touristiques, articles de presse, bulletins communaux, documents d'urbanisme, sites Internet...) et la réalisation d'un grand nombre de micro entretiens « à chaud », directement sur le terrain, au hasard – souvent un peu forcé – des rencontres. L'approche par le paysage, conduite à différentes échelles à partir d'une grille d'analyse déjà formalisée et testée dans d'autres contextes (Dérioz & Laques, 1996)¹⁵, permet un gain en rapidité considérable dans l'identification et la hiérarchisation des enjeux, ainsi que la mise en situation systématique des micro entretiens, avec la carte comme garde-fou (localisations précises, vérification du caractère quasi-exhaustif de la visualisation et du parcours du terrain...) et souvent comme support d'entretien. Le recours aux sources indirectes (statistiques) se trouve alors circonscrit à la solution des problèmes soulevés par les constats in situ, et à la vérification du bien-fondé des hypothèses. Le souci de situer très

¹⁴ Diagnostic paysager, PNRHL/Carrés verts/IARE, 1998, 77p.

¹⁵ Mise en évidence des faits de structure qui organisent la vision (articulation des pentes, géométrie d'ensemble du relief, orientation des lignes directrices, ouverture/fermeture, uniformité/diversité, modes d'assemblage des éléments du paysage, réseaux de circulation, points et axes de vue les plus fréquentés...), inventaire des composants du paysage (renvoyant aux différentes utilisations sociales de l'espace et aux pratiques), appréciation des dynamiques à l'œuvre (et recherche des indicateurs de ces évolutions), définitions des ambiances paysagères (intégrant d'autres perceptions sensorielles que la seule vision), évaluation de la diversité interne de chaque type paysager (mise en évidence de séquences paysagères ou de variantes), et prise en compte des différentes représentations sociales (à travers le discours des acteurs interrogés ou par l'intermédiaire des documents disponibles).

précisément les phénomènes évoqués, en employant les toponymes locaux, comme le support de très nombreuses photographies numériques¹⁶, favorisent ensuite le dialogue avec les acteurs locaux et les chargés de mission du Parc, et, au besoin, la reformulation de certains constats ou certains enjeux. Source d'information synthétique sur le territoire d'autant plus pertinente et précise que les acquis du travail d'interprétation ont intégré les différents faciès paysagers dans une sorte de « lexique » territorial (mise en œuvre de la fonction d'indicateur), le paysage vient étayer le processus de concertation, et arbitre souvent les controverses. L'intégration mesurée d'un certain nombre de préconisations à la présentation des enjeux (cf fig. 4) procède essentiellement de ce travail d'échange autour du matériau ramené du terrain.

Ce rôle de médiation et d'animation, toutefois, n'a pas pu être développé dans un cercle plus large que celui d'un petit noyau opérationnel – chargés de mission du Parc et chercheurs en charge du diagnostic –, comme le prévoyait la projet initial de 2004¹⁷, dont certains éléments ont donc été repris dans le diagnostic de 2008 en conservant la forme de propositions. C'est notamment le cas de l'idée de la mise en place d'une veille territoriale et paysagère participative, adossée à l'état des lieux qui venait d'être réalisé, et appliquée à un réseau de « périmètres-témoins » – c'est-à-dire de secteurs paysagers présentant une valeur démonstrative particulière, ou des enjeux spécifiques – suivis en continu par des « correspondants locaux » bénévoles intéressés par les questions environnementales et paysagères, prêts à répercuter au fur et à mesure vers le Parc les informations marquantes concernant le secteur que chacun a pris en charge. Là encore, l'intérêt de la démarche serait double : elle permettrait à moindre coût de donner vie à un observatoire au plus près de la réalité du terrain, éventuellement en y intégrant un suivi photographique régulier, et elle contribuerait également à l'animation territoriale en associant le public au fonctionnement de la structure, pour peu que l'information redescende aussi régulièrement vers le réseau des observateurs locaux. Le dispositif, cependant, reste à tester en vraie grandeur.

Dans la démarche qui vient d'être brièvement présentée, l'intérêt qu'aurait pu revêtir une approche pluridisciplinaire s'est manifesté à plusieurs reprises, dans les apports des chargés de mission du Parc non géographes mais aussi à travers les manques ressentis sur le terrain, quant à l'interprétation écologique de tel ou tel phénomène observé dans la végétation, ou sur la compréhension fine de certaines représentations sociales de phénomènes environnementaux comme l'extension spectaculaire des superficies forestières. D'autres expériences antérieures m'ont du reste permis de mesurer la pertinence de la médiation paysagère comme pivot d'une démarche de recherche-action impliquant des disciplines différentes, à l'image de la collaboration nouée avec des pédologues, des hydrologues, des agronomes et des économistes de l'INRA Avignon autour de la mise en relation des variations de qualité des eaux souterraines avec les mutations des systèmes de culture et l'évolution globale de l'utilisation de l'espace, appréciée à l'échelle – et au moyen – du paysage (Bellon

¹⁶ Parce qu'ils permettent de multiplier les clichés autant que nécessaire, et donc, en quelque sorte, de « ramener le paysage au laboratoire », y compris pour travailler en atelier avec les partenaires concernés, les appareils photographiques numériques ont grandement facilité le recours à l'approche paysagère.

¹⁷ Il est vrai que, à la différence de la précédente procédure de révision de Charte qui, à la fin des années 90, avait très largement mobilisé les acteurs du territoire par l'organisation sur un rythme soutenu d'une bonne cinquantaine de réunions à la fois par secteur géographique et par thématique, la démarche actuelle a pour l'instant limité la participation du public à un appel à courrier, puis à l'ouverture en janvier 08 d'un blog (www.horizon2021.fr), dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas pour le moment pris d'assaut : la quinzaine de contributions qui y sont archivées, dont certaines sont d'ailleurs des mises au point émanant de chargés de mission du Parc ou des élus, donne la mesure de l'implication actuelle de la population dans la démarche de révision de la Charte et de renouvellement du label ; aucune nouvelle contribution ne semble avoir été reçue depuis la fin avril 08.

et al., 2005). A la différence de Gabriel Moser (2003), qui situe seulement les apports de l'interdisciplinarité sur le plan de l'efficacité opérationnelle par rapport à des problématiques environnementales complexes¹⁸, il me semble que les échanges sont susceptibles d'enrichir aussi le fonds théorique de chacune des sciences impliquées, ne serait-ce qu'à cause de l'évidente interfécondation entre recherche fondamentale et recherche appliquée au sein même du champ disciplinaire de la géographie (Phlipponneau, 1999) : passés au feu de la confrontation avec le « réel » et confrontés à la nécessité de leur efficacité opérationnelle, concepts, modèles et approches théoriques se déforment, s'adaptent, s'infléchissent... Mais leur reformulation constante permet en retour d'intégrer les enseignements de la recherche-action en dépassant les ajustements de circonstance et les bricolages scientifiques contingents.

Lorsque la réponse à la demande sociale se construit dans un cadre pluri-disciplinaire, on voit donc mal comment, dans ces aller-retours répétés entre pratique opérationnelle et réflexion théorique, il serait possible d'éviter échanges et hybridations de concepts entre disciplines différentes. Dans leur interrogation sur la « rencontre » entre sciences sociales et sciences de la nature, Bernard Kalaora et Raphaël Larrère (1989) envisagent trois modes possibles de collaboration et de coproduction, celui du débat interdisciplinaire indépassable (qui laisse à l'observateur extérieur « *la liberté de décider l'indécidable* »), celui de la synthèse structurée par la prééminence consensuelle de l'une des disciplines en présence, ou celui du camping sauvage sur les frontières disciplinaires pour y « *élaborer, sans repères et sans filet, un nouvel objet scientifique, un domaine autonome, une sorte de « zone libérée » aux marges des disciplines concernées* », au risque de voir ce nouveau champ se constituer un jour en une nouvelle discipline, hybridée mais institutionnalisée. Et de conclure « *tant qu'il y aura des frontières, il y aura des douaniers. Tant qu'il y aura des douaniers, il y aura des contrebandiers.* »

L'image est belle, et traduit bien la part d'insoumission, que comporte la pratique du dialogue et de l'échange interdisciplinaire. Monique Barrué-Pastor (1992) parle d'« *indiscipline* », et dresse la liste des conditions qui le favorisent : l'envie et le désir d'ouverture chez les chercheurs, la maturation dans la durée au sein de petites équipes soudées, la stimulation par le terrain et l'exercice opérationnel, le recours à un certain nombre de « *notions opératoires* » – au nombre desquelles il me semble que l'on peut tout particulièrement compter le paysage – en forme de passerelles pour communiquer entre disciplines... Mais elle souligne aussi, en s'appuyant notamment sur l'exemple de l'évolution de la science agronomique, l'enrichissement pour les disciplines elles-mêmes qui découle de la pratique interdisciplinaire¹⁹. Après tout, pour se jouer des frontières, les contrebandiers n'appartiennent pas moins à un territoire, où ils capitalisent les fruits de leurs pratiques transgressives.

¹⁸ « *La psychologie environnementale, écrit-il, est une discipline fonctionnant sur un mode inductif et au sein de laquelle, contrairement à ce qui se passe dans d'autres disciplines, il n'existe pas de distinction nette entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Cela oblige la discipline à trouver un équilibre entre la monodisciplinarité – nécessaire à la recherche et à la construction des théories – et la pluri- ou multidisciplinarité (confrontation avec d'autres disciplines), indispensable à toute intervention environnementale.* »

¹⁹ « *Ainsi l'interdisciplinarité enrichit les disciplines plus qu'elle ne les détruit par une sorte d'effet en retour lourd de questionnements reformulés ; questionnements qui révèlent à leur tour d'autres articulations disciplinaires.* » (Barrué-Pastor, 1992)

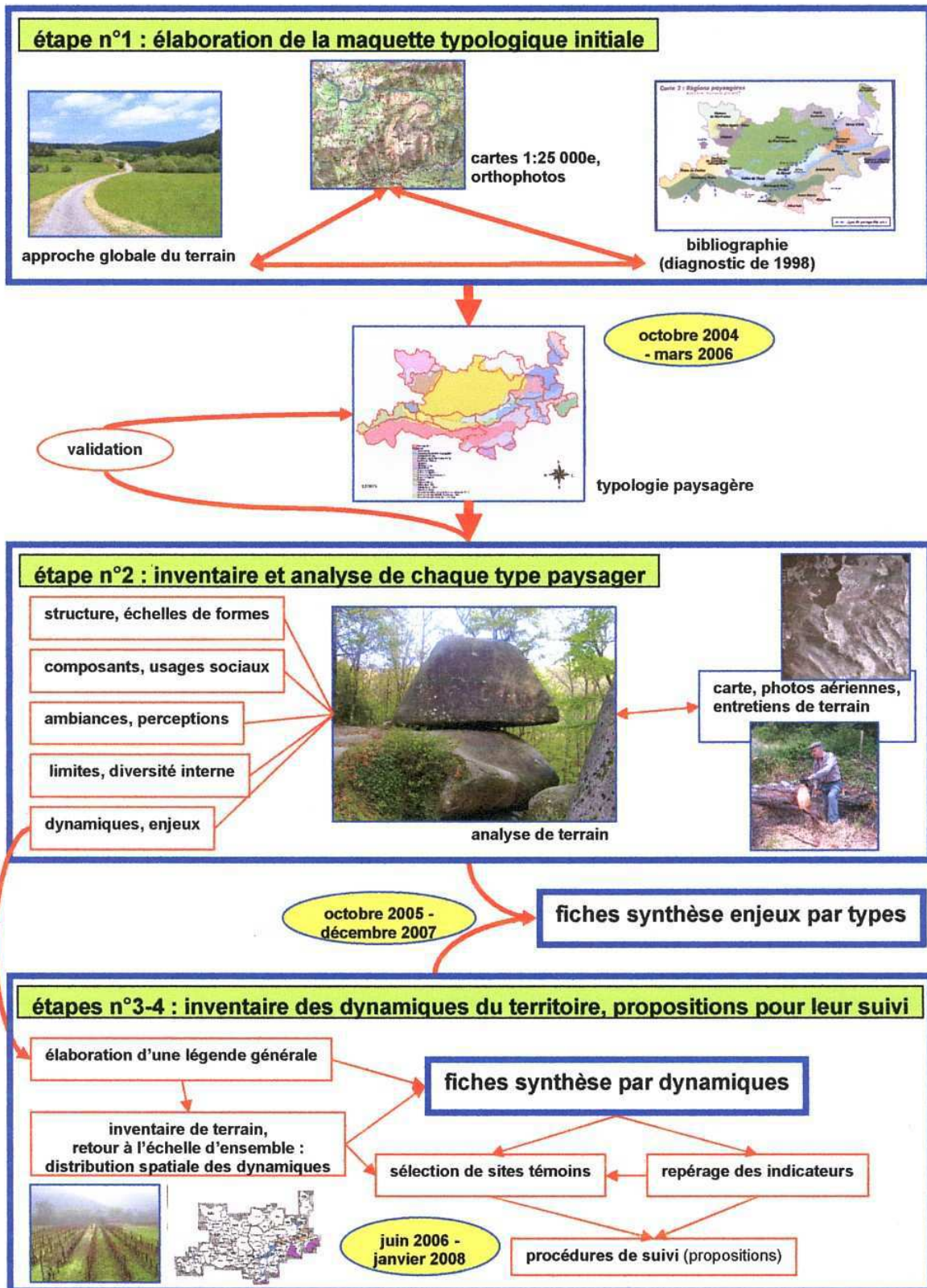


Fig. n°1 : démarche méthodologique et phasage du diagnostic paysager du PNR du Haut-Languedoc (source : Dério, Laques & Béringuier, 2008 / PNR du Haut-Languedoc, p. 10)

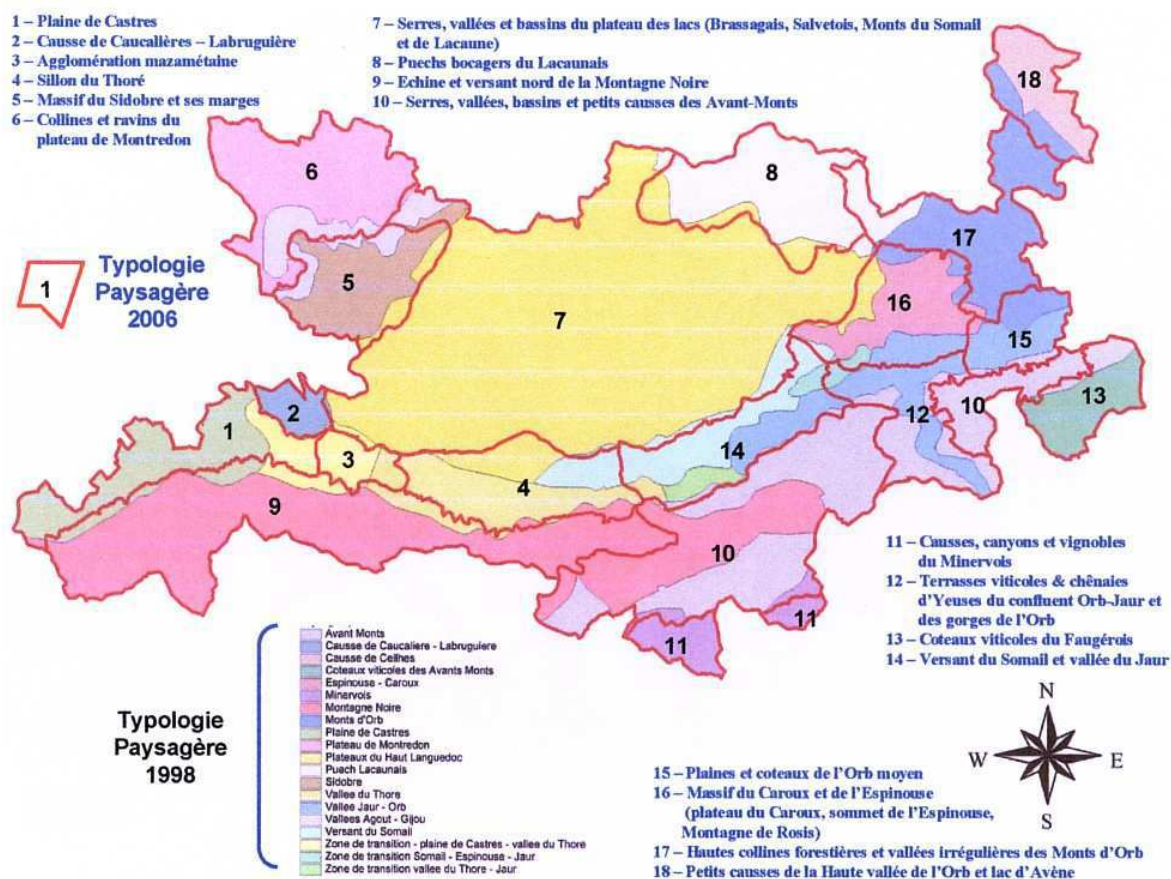


Fig. n°2 : des vingt "entités paysagères" de 1998 aux dix-huit "types paysagers" de 2006

(source : Dério, Laques & Béringuier, 2008 / PNR du Haut-Languedoc, pp. 22-23)

Nullement remise en cause dans ses grandes lignes, la typologie du diagnostic paysager de 1998 se trouve assez nettement retouchée dans le cadre du travail réalisé en 2005-2006, sur plusieurs points importants. Le premier concerne la **suppression des trois « zones de transition »** définies en 1998 (Plaine de Castres / vallée du Thoré, Somail-Espinouse / Jaur, vallée du Thoré / vallée du Jaur), d'une part parce que cette dénomination indéfinie ne valorise guère les secteurs concernés, d'autre part parce que la plupart des limites entre les autres types s'opèrent aussi de façon graduelle. Seule véritable ville du Parc, **l'agglomération de Mazamet-Aussillon**, qui présente un ensemble diversifié de paysages urbains depuis le centre ancien jusqu'à la périphérie pavillonnaire immédiate et aux zones d'activités (séquence paysagère), a été considéré comme un type paysager à part entière.

A la notable exception du versant sud du Caroux, **les types paysagers correspondant au sillon médian**, que la typologie de 98 avait peu développé au-delà du fond de vallée, **ont été assez généralement élargis à leurs versants**, en rive droite du Thoré (type 4), en rive gauche du Jaur (type 14), et aux côteaux viticoles de part et d'autre des gorges de l'Orb (type 12). Le type « vallée Jaur-Orb » de 1998, par ailleurs, quelque peu indifférencié, se trouve dorénavant partagé en trois ensembles, l'un à l'est marqué par les phénomènes périurbains liés à Bédarieux et Lamalou-les-Bains (type 15), un au centre (confluent) caractérisé par la forte présence de la vigne, les villages perchés et une forte attractivité touristique (type 12), un troisième enfin vers l'amont de la vallée du Jaur, en déprise plus marquée, et d'où la vigne a à peu près complètement disparu (type 14). Après plusieurs passages sur le terrain, enfin, les vallées de l'Agout et du Gijou, entre le plateau de Montredon (type 6), le Sidobre (type 5) et le Plateau des Lacs (type 7) n'ont pas été considérées comme formant un type à part entière, mais plutôt comme la charnière entre ces différents types.

Dernière modification notable, **l'ensemble Caroux – Espinouse (type 16) a été considérablement élargi**, suivant en cela le cadre définie pour l'étude réalisée en 2004 (VIAL R., MALAFOSSE F. (2004) : *Diagnostic territorial du Massif du Caroux*, mémoire de maîtrise de géographie Université d'Avignon, P. Dério dir., PNRHL / Sivom du Caroux-Espinouse, 127 p.). Au sein de cet ensemble unifié par ses faibles densités humaines, le caractère sauvage de ses paysages et les pratiques spécifiques qu'il abrite (notamment des pratiques de loisirs diversifiées), cette étude identifie par ailleurs 14 unités paysagères, qui représentent autant de sous-ensembles.


| Type Paysager et communes concernées (pour tout ou partie de leur territoire) | Éléments structurants et organisation générale | Composants et Motifs Paysagers caractéristiques |
|--|---|--|
| <p>Type 1 – Plaine de Castres</p> <p>(Durfort, Sorèze, Saint-Amancet, Dourgne, Massaguel, Verdalle, Escoussens, Labruguière, Aigüefonde, Caucalières)</p> | <p>→ à la rupture de pente entre les derniers contreforts de la Montagne Noire et la plaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - adossé à un versant boisé et pentu, orienté E-W, troué de quelques vallées encaissées et profondes - mini causse de Dourgne, à pelouses sèches, en balcon au-dessus de la plaine - glacis de piémont vallonné largement ouvert vers le nord - ample plaine marquée par l'hétérogénéité du parcellaire agricole à grandes parcelles et trame bocagère lâche - sillon dissymétrique du Thoré (côté E) <p>→ ambiance marquée par la dominante agricole</p> | <ul style="list-style-type: none"> - cultures céréalières et fourragères - prairies naturelles - haies arborées - grosses fermes isolées - grands bâtiments agricoles moderne - landes et pelouses pacagées (petit causse) - forêt de feuillus dominantes (pentes) - reboisements résineux / coupes - villages touristiques de piémont - petite ville de plaine (Labruguière) - anciens bâtiments industriels - carrières <p>- zones pavillonnaires concentrées ou plus lâches / zones d'activités</p> |
|  | | |
| <p>Type n° 1 : Plaine de Castres (Lebrel, Escoussens, juin 07 – Saint-Amancet , juin 07)</p> | | |

Fig. n°3 : tableau synthétique de présentation des types paysagers, exemple du type 1, « plaine de Castres » (source : Dérioz, Laques & Béringuier, 2008 / PNR du Haut-Languedoc, pp. 26-27)

Type n°13 : Coteaux viticoles du Faugérois : une tonalité méditerranéenne particulière à protéger et à cultiver.

⇒ **Un paysage construit par une viticulture de qualité, à accompagner dans son évolution vers de bonnes pratiques environnementales.**

Situés à la retombée sud-orientale des Avant-Monts, les coteaux du Faugérois présentent un paysage vallonné et viticole, ponctué de « puech » boisés et de vieux villages à la structure compacte, semé d'arbres isolés, de mazets et de courtes haies de cyprès. A l'articulation avec la plaine languedocienne, cette tonalité très méditerranéenne, qui n'est pas sans évoquer par endroits les paysages toscans, forme un ensemble très spécifique au sein du territoire du Parc, quels que puissent être les affinités avec les autres paysages de vignoble (Minervois, vallée de l'Orb) qu'il renferme.

La qualité paysagère repose d'abord sur l'omniprésence de la vigne (800 ha pour la seule commune de Cabrerolles), la douceur des pentes et celle de la lumière, et l'intérêt du patrimoine bâti, à différentes échelles : cette qualité, sur laquelle repose en bonne partie la communication touristique et celle des viticulteurs, est en correspondance avec celle des vins produits dans ce vignoble d'appellation aux terroirs principalement schisteux (appellation VDQS dès 1955, AOC « Faugères » acquise en 1982, et AOC « coteaux du Languedoc »). Les trois communes concernées (Faugères, Caussiniojols et Cabrerolles), outre les viticulteurs regroupés à la cave coopérative, comptent une vingtaine de caves particulières.

Au-delà de la plantation des vignes en courbes de niveau (Cabrerolles, Faugères), pour lutter contre les phénomènes d'érosion comme ceux qui avaient dévastés une partie des vignes à la fin des années soixante, certains viticulteurs se sont engagés dans des démarches techniques plus respectueuses de l'environnement (réduction des intrants, enherbement des entre-rangs, fumure naturelle, lutte intégrée), qui restent à conforter et à étendre. Plusieurs exploitations se réclament d'ailleurs déjà d'une viticulture « raisonnée » (Faugères, La Liquière, Fabrègues...), label obtenu en 96 dont le cahier des charges comporte des préconisations paysagères.

Le paysage montre par ailleurs la coexistence de dynamiques d'arrachage et de dynamiques de renouvellement du vignoble (jeunes vignes parfois palissés, au lieu de la taille en gobelet classique, qui reste dominante). Globalement, l'arrachage semble toutefois l'emporter sur les plantations, phénomène qui pourrait à terme altérer la lisibilité du paysage. Quelques ensembles de friches peuvent déjà être observés ici ou là (haut de coteau à la limite de la chênaie des Avant-Monts, sud de Cabrerolles...) ; si la superficie viticole devait régresser de manière notable, une certaine diversification dans les productions contribuerait à maintenir la place de la composante agricole : le paysage montre déjà un certain nombre d'oliveraies (certaines toutes jeunes) et de vergers (les variétés de pêches de vigne qui complantaient jadis le vignoble présentent d'ailleurs des qualités gustatives qui devraient leur valoir davantage d'attention), en plus de surfaces herbagères en attente (Lenthéric).

⇒ **Un patrimoine rural de grand intérêt, dont il faut poursuivre la mise en valeur.**

Un effort réel de restauration et de préservation du patrimoine bâti s'est manifesté sur l'ensemble de ce territoire, à différentes échelles, depuis la mise en valeur de celui des villages (ruelles à voûtes sarrasines de Faugères, église St-Etienne et Château à Caussiniojols, ou réhabilitation de la chapelle castrale ND de la Roque à Cabrerolles...), jusqu'à celle de sites isolés (Moulins de Faugères (les « trois tours »), qui attirent autour de 3500 personnes par an (estimation CDT 2006), et vont être reliés au parking par un sentier paysager et botanique). Une attention particulière doit toutefois être accordée à l'articulation visuelle et fonctionnelle entre bâti ancien et aménagements contemporains (pavillons récents au contact des vieux villages, bâtiments d'exploitation (caves), ou relais de téléphonie mobile à proximité des moulins de Faugères).

Le paysage viticole, par ailleurs, vaut aussi beaucoup par ses mazets, chapelles, murettes et chemins, auxquels s'ajoutent les drailles et les capitelles (ou « carabelles ») qui relèvent davantage d'un passé pastoral aujourd'hui révolu. Ces éléments du petit patrimoine rural présentent des états de conservation variables, souvent encore suffisamment bon pour que soit envisagé leur entretien, sinon même des rénovations légères, et qu'ils conservent ainsi toute leur place dans la caractérisation des paysages et des terroirs.

⇒ **Un risque sérieux de mitage pavillonnaire, à contenir par des documents d'urbanisme.**

Sans être particulièrement spectaculaire, le développement de nouvelles maisons individuelles n'est pas négligeable, en arc de cercle au-dessus de Faugères, mais également dans la partie méridionale de la commune de Cabrerolles, où se fait jour une tendance au mitage du vignoble. La dynamique est plus limitée sur la commune de Caussiniojols. Ici également, la demande en résidences secondaires contribue à alimenter ce mouvement (elles représentent 45% environ du parc de logements à Cabrerolles et Caussiniojols, autour du tiers à Faugères).

Dans la mesure où cette évolution est encore limitée, il est tout à fait temps pour que les documents d'urbanisme permettent d'éviter ce risque en délimitant et en préservant clairement l'espace agricole, tout en favorisant la concentration de l'habitat plutôt que sa dispersion : la révision du PLU touche à sa fin à Faugères, et une Carte Communale est en cours d'élaboration à Cabrerolles ; Caussiniojols n'est en revanche encore doté d'aucun document d'urbanisme.

⇒ **Versants boisés et vallons intérieurs : d'autres formes de mise en valeur ?**

Une végétation boisée assez dense, dominée par les chênes verts, souligne les pentes plus fortes des talwegs et de certaines collines (mont Cèze, mont Gros...), et s'intercale en masses compactes avec les vignes du piémont dans la zone d'appellation. Immédiatement en retrait de la ligne des villages, sur le versant plus marqué qui forme la retombée des Avant-Monts, cette forêt méditerranéenne occupe à peu près tout l'espace, à l'exception du petit vallon intérieur de Soumartre – La Caumette, où la vigne, quoique toujours présente, se fait plus discrète (hors AOC Faugères), et partage les fonds de vallée avec vergers (cerisiers) et prairies : il y a place là pour d'autres activités, notamment l'apiculture (Ruchers du Haut-Languedoc et « oustal des abeilles », écomusée de l'abeille et de la flore locale). Au-delà du morcellement foncier, l'élevage pourrait aussi fournir des solutions pour éviter que les friches, relativement nombreuses dans ce secteur, ne ferment le paysage en évoluant vers le boisement.

La chênaie verte proprement dite, où le risque d'incendie demeure présent, évolue lentement, entre abandon dans certains secteurs peu accessibles, et coupes à blanc ponctuelles pour fournir du bois de chauffage. Si la hausse de la demande en la matière devait conduire à une intensification de ces coupes, il conviendrait d'éviter que leur dispersion et leur faible étendue ne conduise à multiplier l'ouverture au bulldozer des pistes de débardage, le cas échéant en réfléchissant de manière anticipée à un schéma de desserte.

⇒ **Une gamme d'activité de pleine nature à étendre, et à préférer aux sports mécaniques.**

La qualité des paysages de la mosaïque vignes – boisements du piémont, et l'intérêt des vues depuis le versant sud des Avant-Monts, en balcon au dessus de la plaine, ont conduit au balisage de plusieurs boucles de petite randonnée (pédestre et VTT), en particulier sous l'égide de la Charte Intercommunale des Coteaux de l'Orb et du Vernazobre (circuit du Pic de la Coquillade sur Cabrerolles, boucle de la Maurelle entre Laurens et Caussiniojols). Un itinéraire équestre traverse de même les collines au nord de Faugères.

Ces modes de découverte du territoire, pour lesquels le potentiel est loin d'être utilisé en totalité, sont à développer. Elles s'accordent mieux avec l'image véhiculée par la communication viticole (« *le cru lumière* » et ses paysages, ou le « *tourisme de terroir* » prôné par le livret « *destination vignobles* »), comme avec l'appartenance à un territoire de Parc, que la future piste de karting de la Baraque d'Amans, même si elle se trouve presque en limite du Parc. La boucle PR de la Maurelle passe du reste à proximité immédiate de ce site dédié aux sports mécaniques.

⇒ **Un axe routier important dont les abords pourraient être améliorés.**

La D 909, qui relie Bédarieux à Béziers, est un axe d'importance départementale qui a déjà fait l'objet de nombreuses rectifications et recalibrages (sections à deux fois deux voies). Ces travaux ont engendré des talus importants qui demeurent assez minéraux, ainsi que plusieurs délaissés, sur lesquels un travail d'amélioration paysagère serait possible, dans la mesure où il s'agit là de l'une des principales routes d'accès au Parc.

⇒ **Un territoire qui gagnerait en cohérence avec l'intégration de Saint-Nazaire-de-Ladarez.**

L'intégration au Parc de la commune voisine de Saint-Nazaire-de-Ladarez, qui est candidate, raccorderait cet ensemble paysager à celui, également viticole mais néanmoins différent, des Gorges de l'Orb, et compléterait également vers le nord la partie orientale des Avant-Monts. Le territoire du Parc y gagnerait en cohérence, avec cette commune qui offre un paysage de transition – pentes plus accusées, enclavement plus marqué, forêt et garrigue plus présentes – entre ceux du Faugérois et celui de la vallée de l'Orb.



Un paysage viticole tout en douceur qui associe collines boisées, vignobles et patrimoine bâti (ici l'église de St-Etienne de Caussiniojols), qui n'est pas sans rappeler la Toscane (octobre 2005) – Jeune vigne palissée et tombeau familial au sud de Faugères (octobre 2005) – Des pavillons récents en ordre souvent dispersé, de volume et de style architectural variés, qui créent un risque de mitage (D 136 à l'est de Lenthéric, octobre 2005)

Fig. n°4 : l'analyse des enjeux par type paysager (exemple du type 13)

(source : Dério, Laques & Béringuier, 2008 / PNR du Haut-Languedoc, pp. 106-107)

| Type de dynamique & photo | Présentation du processus, enjeux | Localisation (types paysagers concernés) |
|--|---|---|
| Mutations des espaces agricoles et pastoraux | | |
| <p>Recul de l'agriculture sous la pression du bâti ou des activités</p>  <p>(La Manote, Mazamet)</p> | <p>Mutation dans les usages du sol en périphérie urbaine, ou autour de villages et de hameaux, avec consommation de terres agricoles par le bâti pavillonnaire, des équipements collectifs ou des activités (artisanat, commerces...). Peut aussi prendre la forme d'un mitage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perte de parcelles agricoles parfois de qualité - effet de banalisation du paysage, dilution du contact bâti ancien / environnement rural | <p>Ensemble du territoire, en particulier types 1 (plaine de Castres), 3 (agglomération mazamétaine), 4 (vallée du Thoré), 12, 14 et 15 (sillon Orb-Jaur), ainsi que types 2 (ZAC) et 7 (résidences secondaires et immobilier de loisir).</p> |
| <p>Déprise et évolution vers la friche</p>  <p>(vigne arrachée, Taussac)</p> | <p>Arrêt de l'exploitation de terres agricoles ou pastorales, qui peut être brutal ou progressif, et se traduit par l'effacement progressif de l'emprise agricole et une évolution spontanée vers la friche herbacée (adventices des cultures) puis rapidement vers l'embroussaillage et la réinstallation des ligneux (arbustes et arbres). Poursuite d'un phénomène amorcé il y a plus d'un siècle.</p> | <p>Ensemble du territoire, en particulier types 17 (Monts d'Orb et vallée de la Mare), 12, 14 et 15 (sillon Orb-Jaur).</p> |
| <p>Mutations dans les natures de culture</p>  <p>(culture de blé après arrachage de la vigne, Les Aires)</p> | <p>Sans qu'il y ait arrêté définitif de l'exploitation, l'orientation productive des parcelles est susceptible d'être modifiée, avec un impact variable sur le paysage dans son ensemble (en fonction des surfaces concernées mais aussi du type de mutation). C'est le cas en grandes cultures dans le cadre de la pratique d'assolement ou de réorientations en fonction du marché (ex. introduction de colza ou de tournesol) ou dans les secteurs où la vigne a été arrachée (remplacement par vergers ou cultures céréalières). Dans certains cas, il peut aussi s'agir d'une extensification, de l'agricole vers le pacage des animaux.</p> | <p>Concerne surtout les types agricoles non exclusivement herbagers comme les types 1 (Plaine de Castres) et 6 (Plateau de Montredon) en grandes cultures, et les types 12, 14 et 15 (sillon Orb-Jaur) marqués par l'arrachage de la vigne.</p> |
| <p>Reconquête agricole de terroirs abandonnés</p>  <p>(terrasses défrichées, Mauroul, St-Julien-d'Olargues)</p> | <p>Reprise, souvent ponctuelle, et pas toujours durable, de parcelles agricoles en désherence (jardins, vergers, châtaigneraies, anciennes vignes...), parfois accompagnées de la réhabilitation d'éléments de bâti ancien. Peut-être le fait d'exploitants agricoles, mais aussi (et souvent) de néo-résidents, de retraités, voire de résidents secondaires. Surfaces limitées, mais l'effet peut être bien marqué dans le paysage.</p> | <p>Principalement types 10 (Avant-Monts), 12, 14 et 15 (sillon Orb-Jaur), 17 (Monts d'Orb et vallée de la Mare),</p> |

Fig. n°5 : exemple de tableau synthétique des dynamiques paysagères du Parc, consacré ici aux « mutations des espaces agricoles et pastoraux »

Longueusement analysées à l'échelle de l'ensemble du territoire du Parc, les dynamiques territoriales et leur traduction paysagère sont ensuite récapitulées et précisément déclinées par type paysager dans quatre tableaux thématiques : « mutations des espaces agricoles et pastoraux », « évolutions forestières », « extension et transformation des espaces bâtis, pression foncière liées à l'habitat et aux activités », « aménagements extra-urbains à impact environnemental ou paysager, direct ou induit ». La figure ci-dessus montre la première moitié du premier tableau. (source : Dérioz, Laques & Béringuié, 2008 / PNR du Haut-Languedoc, pp. 58)

Références bibliographiques :

- ABRIC J.C., 1994. Les représentations sociales : aspects théoriques, in *Pratiques sociales et représentations*, J.C. Abric (dir.), chapitre 1, Paris, PUF, pp. 11-35.
- ARCUSET L., BACHIMON P., DÉRIOZ P. (2008, à paraître) : *Construction politique et communication au service du tourisme : deux logiques distinctes et pas toujours articulées de l'affirmation d'identités locales*, Actes du colloque de Mâcon 13-14 sept 2007, « Tourismes et territoires ».
- BARIDON M., 2006. Naissance et renaissance du paysage, Actes Sud, 415 p.
- BARRUE-PASTOR M., 1992. L'interdisciplinarité en pratique, in "Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières", M. Jollivet dir., Paris, CNRS ed., pp. 457-475.
- BAUDRY J., MERRIAM H.G., 1988. Connectivity and connectedness: functional versus structural patterns in landscapes, in "Connectivity in Landscape Ecology", Proceedings of the 2nd International Seminar of the "International Association for Landscape Ecology", Münster 1987, Münstersche Geographische Arbeiten n°3, Schöningh ed., pp. 23-28.
- BELLON S., DÉRIOZ P., BERTUZZI P., LAQUES A.E., VANNIER S., MIRAMBEAU C., 2005. En zone vulnérable, quelles unités intermédiaires d'analyse pour l'agronome et pour le géographe ?, in « Agronomes et territoires », 2^e édition des Entretiens du Pradel (12-13 septembre 2002), P. Prévost dir., L'Harmattan, coll. Biologie, Ecologie, Agronomie, pp. 325-344.
article consultable sur le site www.academie-agriculture.fr/publications/colloques.
- BÉRINGUIER P., DÉRIOZ P., LAQUES A.E., 1999. Les paysages français, coll. « Synthèse », Armand Colin, 95 p.
- BERLAN-DARQUÉ M., KALAORA B., 1991. Du pittoresque au "tout paysage", in "De l'agricole au paysage", Etudes Rurales n°121-124, pp. 185-195.
- BERQUE A., 1995. Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse, éd. Hazan, 192 p.
- BERQUE A., 2000. Médiance. De milieux en paysages, 2^e édition, Reclus, coll. Géographiques, Belin, 156 p.
- BERTRAND G., 1978. Le paysage entre la nature et la société, in "Géosystème et aménagement", *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 49, n°2, pp. 239-258.
- BERTRAND G., 1998. L'environnement : vers une science diagonale ? Actes du Colloque de synthèse et de prospective du Programme Interdisciplinaire de Recherche, Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS) du CNRS, CNRS, Paris, pp. 40-45.
- BESSE J.M., 2000. Entre géographie et paysage, la phénoménologie, in *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Actes Sud, ENSP / Centre du Paysage, pp. 115-145.
- BIGANDO, E., 2004. Entre le social et le sensible, l'émergence d'un ordinaire paysager, *Bulletin de l'Association de Géographes Français – Géographies*, n°2004-2, pp. 205-218.
- BILLAUD J.P., 2001. Le paysage, « science diagonale », ou objet pour penser l'interaction natures/sociétés ? in "Politiques Publiques et Paysages", Actes du séminaire d'Albi (28-30 mars 2000), pp. 71-86.
- BROSSARD T., WIEBER J.-C., 1980. Essai de formulation systématique d'un mode d'approche du paysage, in *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 468, pp. 103-111.
- BUREL F., BAUDRY J., 1999. Ecologie du paysage. Concepts, méthodes et applications, Editions Tec & Doc, Paris, 359 p.
- CAUQUELIN A., 2000. L'invention du paysage, PUF, Paris, 181 p. (1^{ère} ed. Plon, 1989)

- CHOUQUER G., 2000. L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire, éditions errance, 210 p.
- COLLOMB G., KALAORA B., CLOAREC J. (dir.), 1989. Crise du paysage ?, Ethnologie Française XIX n°3, 314 p.
- COLLOT M. (dir.), 2000. Les enjeux du paysage, coll. "Recueil", ed. Ousia, Bruxelles, 368 p. (1^{ère} ed. Ousia, 1997)
- Communauté de Communes de Haute-Bruche, 2005. Le paysage, c'est l'affaire de tous ! 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche, Cédérom, réalisation L. Chaber & C. Lemmel (Opus species), animation J.B. Laumond
- CUECO H., 1982. Approches du concept de paysage, in Milieux n°7/8, repris in "La théorie du paysage en France" (1995), dir. A. Roger, coll. pays/paysages, Champ Vallon, pp. 168-181.
- DEBARBIEUX B., 2007. Actualité politique du paysage, Revue de Géographie Alpine, t. 95, n°4, "Paysages alpins en perspective", pp. 101-113.
- DEFFONTAINES J-P., 1973. Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole, Economie Rurale n°98, pp. 3-13.
- DEFFONTAINES J-P., 1998. Les sentiers d'un géoagronome, Ed. Arguments, Paris, 359 p.
- De La SOUDIERE M., 1991. Paysage et altérité. En quête de "cultures paysagères" : réflexion méthodologique, in De L'agricole au paysage, Etudes Rurales n°121-124, pp. 141-150.
- DÉRIOZ P., 1994. Friches et terres marginales en basse en moyenne montagne. Revers sud-est du Massif Central, Structures et Dynamiques Spatiales n°1, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse / Laboratoire SDS, 330 p.
- DÉRIOZ P., 1997. Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc à la recherche d'un second souffle, Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, tome 31, fasc. 3-4, "Les parcs naturels de France, un concept de développement territorialisé et environnemental à l'épreuve du temps", pp. 159-173.
- DÉRIOZ P., 2003 : Naissance, extension et mutations des paysages périurbains pavillonnaires dans le sud-est de la France, Les Sources de l'Histoire de l'Environnement : le XX^e siècle, Dir. Andrée Corvol-Dessert, L'Harmattan, Paris, pp. 93-118.
- DÉRIOZ P., 2004 : Le paysage, une ressource territoriale emblématique mais ambiguë, Montagnes Méditerranéennes n°20, Actes du colloque "La notion de ressource territoriale", Domaine Olivier de Serres, Le Pradel, 14-15 octobre 2004, pp. 155-163. (consultable en ligne sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00180493/fr/>)
- DÉRIOZ P., 2004. Le Haut-Languedoc, un territoire riche de sa diversité paysagère, introduction de l'ouvrage "A la découverte de la Flore du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc", P. Durand, F. Livet et J. Salabert, coord. Xavier Grillo, PNRHL/éditions du Rouergue, pp. 8-21.
- DÉRIOZ P., 2007. El Alto-Languedoc, del declive a la integraciòn : evolucion de las perspectivas sociales acerca del medio ambiente y los paisajes, in « Ecologia Política de los Pirineos : estado, historia y paisaje », Ismaël Vaccaro y Oriol Beltràn eds, Garsineu Edicions Tremp, pp. 207-222.
- DÉRIOZ P., LAQUES A.E., BERINGUIER P., 2008. Présentation typologique des paysages du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et analyse de leurs dynamiques – identification des enjeux pour le territoire, étude réalisée dans le cadre de la démarche d'évaluation territoriale du PNR du Haut-Languedoc et du diagnostic préalable à la révision de sa charte, UMR 5194 CNRS Pacte – Territoires – équipe Cermosem / PNR du Haut-Languedoc, 138 p. + annexes & version CD-Rom.
- DÉRIOZ P., 2008 (à paraître). Paysage ressource, paysage recours, paysage discours. L'iconographie du paysage et sa mise en œuvre au sein d'une démarche participative de développement territorial : tourisme durable et valorisation du paysage en Pays Viganais (Gard), à paraître dans les Actes des 2^e rencontres de l'ACI « la place

et les fonctions de l'iconographie dans la participation des acteurs à la construction des territoire », Clermont-Ferrand, 10-12 avril 2006 (ENITA Clermont-Ferrand, ENFA Toulouse et Géode), sur le thème « les paysages de demain : outils iconographiques et ressources territoriales. Des représentations à la valorisation ».

DÉRIOZ P., LAQUES E., 1996. Inventorier, analyser et évaluer le paysage : à la recherche d'une méthode. L'exemple de l'opération "entretien des paysages de châtaigneraies et des terrasses de cultures en Haut-Languedoc, in "Le paysage pour quoi faire", Actes Avignon n°3, pp. 67-74.

DÉRIOZ P., LAQUES A.E., 2004 : Evaluation paysagère et diagnostic de territoire : de l'évaluation du paysage à l'évaluation par le paysage, Actes du colloque "l'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?" (Montpellier, 15-16 janvier 2004), UMR 5045-CNRS Mutation des territoires en Europe, Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 447-464. (accès en ligne sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261951/fr/>)

DERVIEUX A., PICON B., 1997. Paysages : mesure et représentation sociale des changements, in Les temps de l'Environnement, Communications des Journées du Programme Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS), Université de Toulouse-Le Mirail / Géode, pp. 79-88.

DESPORTES M., 2005. Paysages en mouvement. Transports et perception de l'espace, XVIIIe-XIXe siècle, Bibliothèque illustrée des Histoires, Gallimard, 413 p.

FOURAUULT-CAUËT V., 2007. Le paysage : notion théorique ou outil d'aménagement émergent pour les forêts méditerranéennes en Europe ?, Thèse de Doctorat – Paris I / LADYSS 7533, sous la direction de Laurent Simon, 490 p.

FORTIN M.-J., 2005. Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et Péchiney (Dunkerque, France), Thèse de Doctorat, Université du Québec à Chicoutimi / Université Paris I – Sorbonne, 541 p. (accessible en ligne : http://these.uqac.ca/these_24605668.html)

FROMAGEAU J., 1993. Loi Paysage. Protection et Reconquête, in Etudes Foncières n°60, pp. 22-27.

GIFFORD, 2007. Environmental Psychology. Principles and Practice, 4^e ed., Optimal Books, 600 p.

GIORGIS S., 1995. Quels paysages avec quels outils ? Un plan paysager communal, in "Le paysage pour quoi faire ? ", P. Béringuier A.E. Laques & P. Dérioz (dir.), Actes Avignon n°3, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, pp. 83-85.

GUISEPELLI E., FLEURY P., 2007. Le paysage à la croisée des choix de développement local : Quelles connaissances pour quels enjeux ? Quels outils pour l'action ? in "Paysages : de la connaissance à l'action", dir. M. Berlan-Darqué, Y. Luginbühl et D. Terrasson, Partie IV, chap. 1, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éditions, pp. 251-262.

HATZFELD H., 2006. A la recherche d'un bien commun : la demande de paysage, in Paysage modes d'emploi. Pour une histoire des cultures de l'aménagement, dir. O. Marcel, Les Cahiers de la Compagnie du Paysage n°4, Champ Vallon, pp. 274-284.

JOLLIVET M. (éd.), 1992. Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières, Paris, CNRS, 589 p.

KALAORA B., LARRERE R., 1989. Les sciences sociales et les sciences de la nature au péril de leur rencontre, in "Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui", N. Mathieu et M. Jollivet dir., Association des Ruralistes Français, A.R.F. ed. / L'Harmattan, pp. 81-89.

LAQUES A.E., 2003. Paysages et modèles paysagers : des indicateurs géographiques pour l'analyse des dynamiques spatio-temporelles d'un front pionnier (le cas de Sao Félix de Xingu, Brésil, Etat du Para), in "Objets et indicateurs géographiques", J. Maby (dir.), coll. Actes Avignon n°5, Université d'Avignon, pp. 109-120.

LASSUS B., 1994. L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives, in "Cinq propositions pour une théorie du paysage", Champ Vallon, repris in "La théorie du paysage en France" (1995), dir. A. Roger, coll. pays/paysages, Champ Vallon, pp. 424-437.

LE BRETON D., 2006. La saveur du monde. Une anthropologie des sens, coll. "Traversées", éd. Métailié, 452 p.

LELLI L., 2000. Le paysage, un enjeu pour les acteurs territoriaux ? in "Action paysagère et acteurs territoriaux", actes du colloque de Poitiers 7-8 décembre 2000, GESTE n°1, coll. Géographie & territoires, Université de Poitiers, pp. 19-26.

LIZET B., De RAVIGNAN F., 1987. Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, coll. "Ecologie et aménagement rural", INRA, 149 p.

LENCLUD G., 1995. L'ethnologie et le paysage. Questions sans réponses, in "Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages", coll. Ethnologie de la France, cahier 9, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 2-17.

LUGINBÜHL Y., 1989. Paysages élitaires et paysages ordinaires, Revue d'Ethnologie Française, n° 1989-3, pp. 227-238.

LUGINBÜHL Y., 1989. Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des lumières à nos jours, Lyon, La Manufacture.

LUGINBÜHL Y., 1998. Symbolique et matérialité du paysage, in "Le paysage entre culture et nature", Revue d'Economie Méridionale, vol. 46 – 3/1998 – n°183, Université Montpellier III, pp. 235-245.

LUGINBÜHL Y., 2001. La demande sociale de paysage, Rapport pour la séance inaugurale du 28 mai 2001, Conseil National du Paysage, 17 p.

MARCEL O., 1989. Paysages et projet de civilisation : la crise de la création contemporaine et sa généalogie sociale, in "Composer le paysage. Constructions et crises de l'espace (1789-1992)", dir. O. Marcel, coll. Milieux, Champ Vallon, pp. 9-34.

MARCEL O. (dir), 2006. Paysage modes d'emploi. Pour une histoire des cultures de l'aménagement, Les Cahiers de la Compagnie du Paysage n°4, Champ Vallon, 295 p.

MICHELIN Y., JOLIVEAU T., 2005. Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif Central, Revue d'Auvergne n°571, "Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central, pp. 233-271.

MOSER G., WEISS K. (dir.), 2003. Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement, série "Regards psychosociaux", Armand-Colin, 396 p.

NAPOLEONE C., 2003. Le paysage : un résidu du modèle économique de localisation résidentielle ou un facteur de structuration spatiale d'un territoire ? in "Physionomies, dynamiques et fonctionnements des paysages périurbains", P. Dério, A.E. Laques & P. Béringuier (coord.), Actes Avignon n°6, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, pp. 221-234.

ORMAUX S., 1987. Cartographie du paysage, Mappemonde n°87-4, pp. 28-33.

PEREZ P., 1997. Les horloges du paysage hopi : temps et espace chez les indiens hopi d'Arizona, in Les temps de l'Environnement, Communications des Journées du Programme Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS), Université de Toulouse-Le Mirail / Géode, pp. 141-152.

PHLIPPONNEAU M., 1999. La géographie appliquée. Du géographe universitaire au géographe professionnel, Armand Colin, coll. U – Géographie, 299 p.

PITTE J.R., 1989 (1983 pour la 1^{ère} ed.). Histoire du paysage français. Le profane : du 16^e siècle à nos jours, t. II, coll. Approches, Tallandier, 207 p.

ROCHFORD R., 1978. Le concept de paysage, in "Géopoint 78, concepts et construits dans la géographie contemporaine", Universités de Genève, Lausanne et Lyon II, Groupe Dupont, pp. 243-248.

ROGER A., 1997 (1). Court traité du paysage, Bibliothèque des Sciences Humaines, n^o éd. Gallimard, 204 p.

SANSOT P., 1982. L'affection paysagère, in "Mort du Paysage ? Philosophie et esthétique du paysage", Champ Vallon, repris in "La théorie du paysage en France" (1995), dir. A. Roger, coll. pays/paysages, Champ Vallon, pp. 153-167.

TERRASSON D., 2007. Introduction de l'ouvrage "Paysages : de la connaissance à l'action", dir. M. Berlandarqué, Y. Luginbühl et D. Terrasson, Partie I, chap. 1, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éditions, pp. XI-XIV.

THWAITES K., SIMKINS I., 2007. Experiential Landscape. An Approach to People, Place and Space, Routledge, London & New-York, 256 p.

TOMAS F., 1994. Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère. Revue de Géographie de Lyon, vol.69, 4/94, pp. 277-286.

UZZELL D., ROMICE O., 2003. L'analyse des expériences environnementales, in Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement, G. Moser & K. Weiss (dir.), chapitre 1, pp. 49-83.

WALTER F., 2004. Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle), coll. "civilisations et Sociétés" n^o118, ed. de l'EHESS, 524 p.

WYLIE J., 2007. Landscape, coll. "key ideas in geography", Routledge, Londres & New-York, 246 p.